

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Commandement des écoles
de la gendarmerie nationale

**Décision n° 7850 du 7 février 2019 portant promotion de sous-officiers de gendarmerie
du cadre général du commandement des écoles de la gendarmerie nationale**

NOR : INTJ1902656S

Le commandant des écoles de la gendarmerie nationale,
Vu le code de la défense ;
Vu le décret n° 2008-952 du 12 septembre 2008 modifié portant statut particulier du corps des sous-officiers de gendarmerie ;
Vu l'arrêté du 14 décembre 2012 modifié portant délégation de pouvoirs du ministre de l'intérieur en matière d'administration et de gestion du personnel militaire de la gendarmerie nationale ;
Vu la décision n° 70934 du 12 décembre 2018 (NOR : INTJ1828659S),

Décide :

Article 1^{er}

L'adjudant-chef dont le nom suit est promu au grade de major le 1^{er} mars 2019 :

Porcher Pascal NIGEND : 69949 NLS : 5282162

Article 2

Les adjudants dont le nom suit sont promus au grade d'adjudant-chef le 1^{er} mars 2019 :

Sachs Laurent NIGEND : 168478 NLS : 8024290

Boisgibault Lionel NIGEND : 153295 NLS : 8011309

Tenneguin Bruce NIGEND : 185496 NLS : 8044685

Article 3

Les maréchaux des logis-chefs dont le nom suit sont promus au grade d'adjudant le 1^{er} mars 2019 :

Bayer Adrien NIGEND : 239090 NLS : 8087327

Ambrosino Mathieu NIGEND : 215412 NLS : 8069231

Sordet Mickaël NIGEND : 227256 NLS : 8075590

Rovarc'h Fabrice NIGEND : 162683 NLS : 8019586

Gaudfrin Hélène NIGEND : 212571 NLS : 8067279

Article 4

Le gendarme dont le nom suit est promu au grade de maréchal des logis-chef le 1^{er} mars 2019 :

Levetto Sophie NIGEND : 219378 NLS : 8065136

Article 5

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le 7 février 2019.

*Le général de corps d'armée,
commandant les écoles de la gendarmerie nationale,*
T. MORTEROL